

# POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

## "Paix des braves": le BDP plutôt perplexe

Yannick Franz IGOHO  
Libreville/Gabon

Le président du Bloc démocratique populaire (BDP), Paskhal Nkoulou, a fait une déclaration hier dans laquelle il est revenu sur l'actualité politique récente. D'entrée, l'orateur du jour s'est prononcé sur l'actuelle pandémie mondiale, le Covid-19. Non sans la qualifier de "véritable drame social, économique et sanitaire" pour le Gabon. Avant d'inviter le gouvernement "à rendre disponible dans les meilleurs délais une quantité de doses de vaccin qui permettra d'atteindre un état

d'immunité collective pour reprendre une vie normale". Autre point abordé par la tête de file du BDP, l'appel à la "paix des braves". Une idée de plus en plus agitée et soutenue par de nombreuses écuries politiques, tous bords confondus. Paskhal Nkoulou de déclarer à ce propos: "La demande d'un rassemblement, un énième du genre des forces politiques sous le prétexte de réconcilier les Gabonais entre eux et de remettre le pays au travail, est tout simplement une dérision, c'est du sparadrap sur une jambe de bois". Et de poursuivre: "Nous ne nous attardons pas sur cette question parce

que pour nous les néo-appelistes sont hors contexte avec un grand décalage temporel. Pour qu'une telle concertation se justifie, il faut soit une situation de guerre civile, soit de crise post-électorale paralysant le fonctionnement de l'État. Notre vœu est que le président de la République se concentre à satisfaire la demande sociale, la question de l'offre scolaire, sanitaire, le logement, le chômage, l'eau et l'électricité, les voies de communication. Voilà les urgences." Le retour au Parti démocratique



Photo: DR

Paskhal Nkoulou se prononçant sur l'actualité de l'heure.

gabonais (PDG) de René Ndememo'Obiang n'a pas été occulté. "Contrairement à tous ceux qui y voient une démarche opportuniste, nous considérons que M. Ndememo'Obiang a fait le

choix de se saborder pour ne plus être le prétexte et l'excuse tout indiquée qui donnent de l'eau au moulin des architectes des théories d'exclusion du genre tout sauf les Fangs".

## Miroir du Gouvernement Une autre épine...

Il y a un peu plus d'une semaine, votre quotidien rapportait la détresse de cinquante-sept (57) établissements d'enseignement privé confessionnels. Les responsables desdites structures scolaires se déclarant même être au bord de l'asphyxie financière. Et pour cause, l'État qui, il y a trois ans, s'était tourné vers eux pour accueillir des milliers d'élèves, n'arrive toujours pas à honorer l'intégralité de ses engagements. L'ardoise aujourd'hui tournerait autour d'un milliard de nos francs.

Toute chose qui pourrait, si la situation perdure, avoir des conséquences néfastes aussi bien sur l'année scolaire, que sur l'avenir des apprenants envoyés par le gouvernement dans ces établissements. Les années académiques concernées par cette dette sont: 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021. Et le nombre d'élèves concernés est de 25 238, tous cycles confondus...

Il faut rappeler que l'initiative d'envoyer des élèves dans ces établissements avait été prise pour contourner l'énorme déficit des salles de classe dans le secteur public. Parce que la stratégie du gouvernement visant à transformer de nombreuses écoles primaires en lycées et collèges avait fini par montrer ses limites. Face à cette réalité, le recours aux établissements privés était perçu comme étant la seule voie de salut.

Aujourd'hui, à l'instar des chefs desdits établissements, les parents d'élèves ont du mal à comprendre ce que d'aucuns estiment être des tergiversations de la part du gouvernement à assumer sa part du contrat. La crise issue de la pandémie à coronavirus peut-elle tout justifier? Ne serait-il pas judicieux de mettre le règlement de cette dette parmi les priorités, d'autant plus que le manque à gagner décrié par ces établissements est de nature à compromettre le bon fonctionnement de ces structures scolaires?

Le gouvernement est attendu sur ce dossier qui constitue une autre épine dans son pied. Tout au moins pour trouver les moyens de rassurer outre mesure les responsables de ces établissements. Surtout que ces derniers qui se disent à bout de souffle aujourd'hui, caressent l'idée de mettre à la porte tous les élèves orientés par l'État...

Espérons qu'on n'en arrivera pas à cette extrémité.

ONDOUBA'NTSIBAH

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS,  
DE L'ÉQUIPEMENT ET DES INFRASTRUCTURES

CABINET DU MINISTRE

N° 000663 /MIPEI/CAB-M

**COMMUNIQUE**

**Au regard des dégradations constatées sur le patrimoine routier national suite à la mauvaise qualité de réfection des chaussées, il est rappelé à toute personne physique ou morale qui réalise des travaux sur le réseau routier national que, conformément aux dispositions de la loi n° 013/2003 du 17 février 2005 portant protection du patrimoine routier national, toute réfection des chaussées doit obéir aux normes en vigueur. Le contrôle de la qualité des travaux est effectué par les agents du Ministère, appuyés par le Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Publics du Gabon (LNBTPG).**

**Le non-respect de cet impératif expose les contrevenants aux sanctions prévues par la loi citée supra.**

Fait à Libreville, le 24 MARS 2021

Le Ministre



Léon Arnel BOUNDA BALONZI

Ministère des Travaux Publics, de l'Équipement et des Infrastructures  
414, Cours Pasteur, B.P. : 49 Libreville Tél : 01-77-20-32